

# MANIFESTATION POUR LE CLIMAT



Madame, Monsieur, Chers Élèves,

Un certain nombre d'élèves du Collège m'ont interpellé, par le biais de leur titulaire ou d'autres membres de l'équipe éducative, sur une possible participation à la manifestation sur le climat, ce jeudi 24 janvier 2019.

Je tiens d'abord à les féliciter pour leur prise de conscience des enjeux climatiques. Il s'agit là d'un geste politique fort.

En tant que responsable d'un établissement scolaire, je me dois toutefois de baliser toute action afin d'être en adéquation avec la législation, les droits et les devoirs de chacune et chacun.

Voici donc les décisions que j'ai prises:

1. une absence pour motif de manifestation ne sera prise en compte que pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>;
2. ce motif sera pris en compte pour ces élèves pour le 24 janvier 2019; une nouvelle demande devrait être faite pour d'autres dates, si le mouvement devait perdurer;
3. chaque élève mineur remettra un justificatif d'absence signé par les parents ou responsables le vendredi 25 janvier 2019 à son éducateur;
4. chaque élève majeur remettra un justificatif d'absence le vendredi 25 janvier 2019 à son éducateur;
5. les délégués de classe sont invités à rester au Collège afin de participer à la réunion, prévue de longue date, concernant la réflexion sur divers aspects de la vie au Collège (il s'agit là aussi d'un acte politique);
6. si des épreuves certificatives ou des évaluations étaient prévues ce jour, elles ne seront pas reportées; chacune et chacun se doit de prendre les responsabilités qui lui incombent;
7. il est exclu, ce vendredi 24 janvier 2019 ou à l'avenir, qu'une classe entière, sous couvert de l'accompagnement d'un ou plusieurs professeurs du Collège, participe à une manifestation, en semaine ou lors d'un week-end. La législation ne le permet pas.

Je souhaiterais toutefois que chacune et chacun pense aux multiples petits gestes qu'il peut faire, en complément de la marche afin de préserver l'environnement et réduire son impact carbone (fermer les fenêtres, éteindre les lumières quand on quitte un local, ..... ). Ce jeudi, vous pouvez aussi engager la discussion, quelques minutes, avec vos professeurs sur ce thème. Le Collège, quant à lui, a décidé de remplacer ses vieilles chaudières au mazout par des chaudières au gaz, plus performantes en terme écologique, dans le courant de l'année 2020. Des travaux préparatoires d'adduction de gaz sont d'ailleurs prévus au printemps 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Elèves, l'expression de ma plus haute considération

G. Lebrun  
Directeur